

Lille, le **15 MARS 2021**

Secrétariat général
Direction de la réglementation et de la citoyenneté
Bureau de la citoyenneté
Section des élections
Affaire suivie par : Sophie GUERBADOT
Tél. : 03 20 30 57 15
pref-elections-lille@nord.gouv.fr

à

Mesdames et Messieurs les
maires du département du Nord

En communication à :

Madame et Messieurs les sous-préfets
d'arrondissement

Objet : Élection des conseillers départementaux, des conseillers régionaux, des conseillers à l'Assemblée de Corse, des conseillers à l'assemblée de Guyane et des conseillers à l'assemblée de Martinique des 13 et 20 juin 2021

PJ: 1

Je vous informe que le décret n°2021-251 du 5 mars 2021 portant convocation des collèges électoraux pour procéder à l'élection des conseillers départementaux, des conseillers régionaux, des conseillers à l'Assemblée de Corse, des conseillers à l'assemblée de Guyane et des conseillers à l'assemblée de Martinique est paru au journal officiel du 7 mars 2021.

Je vous prie d'en trouver ci-joint une copie.

Dès à présent, il vous revient d'apposer ce texte sur tous les emplacements d'affichage administratif habituels de votre commune.

Mes services se tiennent à votre disposition pour tout complément d'information éventuel.

Pour le préfet et par délégation,
le secrétaire général,


Simon FETET